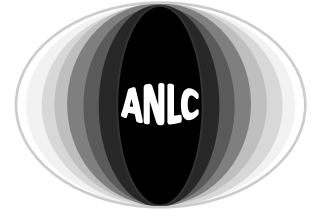




LA BANQUE MONDIALE
BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

REPUBLIQUE DU BENIN



**AUTORITE NATIONALE DE LUTTE
CONTRE LA CORRUPTION**

**Communiqué de presse de l'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption
(ANLC)**

L'Autorité Nationale de Lutte contre la Corruption (ANLC) organise le mardi 27 octobre 2015 à Novotel Hôtels de Cotonou, un atelier visant à mettre en place un cadre de concertation réunissant les organes de contrôle de l'Etat, la Cellule Nationale de Traitement des Informations Financières (CENTIF), les Organisations de la Société Civile et l'ANLC. Ce creuset se veut un cadre de partage d'informations et d'actions pertinentes pouvant à terme inverser la courbe exponentielle de la corruption au Bénin.

L'objectif global de l'atelier est de mettre en place le cadre de concertation pour créer une synergie d'actions entre l'ANLC et les autres structures analogues opérant dans la bonne gouvernance notamment les organes de contrôle de l'Etat et les organisations de la société civile aux fins d'une plus grande efficacité de la lutte contre la corruption au Bénin.

Au cours de cet atelier, les participants :

- auront droit à une communication introductive à délivrer par M. Emmanuel OPITA, Magistrat, Président du Tribunal de Première Instance de deuxième Classe de Ouidah sur le thème : « **Les organismes publics et privés de lutte contre la corruption et de promotion de la Bonne gouvernance au Bénin : quelle collaboration pour l'instauration d'une culture de lutte contre l'impunité ?** »
- discuteront de questions diverses notamment : le point global de la suite réservée aux rapports des différents organes de contrôle par leurs

commanditaires, l'analyse des modes classiques de répression des faits de corruption et autres infractions connexes etc. ;

- réfléchiront sur de nouvelles actions à mettre en œuvre pour la répression effective des faits de corruption et autres infractions connexes ;
- adopteront le document-cadre de fonctionnement du cadre de concertation.

Au plan pédagogique, l'atelier sera modéré par M. Agapit Napoléon MAFORIKAN, Expert en Gouvernance et en Communication politique et des Organisations / Formateur, Rapporteur de l'ANLC.

L'atelier de création du cadre de concertation est financièrement appuyé par le Bureau de la Banque Mondiale au Bénin.

Fait à Cotonou, le 16 octobre 2015